commune de Jouars-Pontchartrain

BULLETIN DE CANDIDATURE

Marché de Noël 2024

À retourner **avant le 31 juillet 2024 à minuit** au Service communication à l'adresse suivante : *communication@jouars-pontchartrain.fr*
Après cette date, les demandes seront prises en compte en fonction des places disponibles restantes.

NOM et forme juridique de l'enseigne :

……

Adresse postale : ……

……

Téléphone : …… **Adresse email** : ……

Statut :

☐ Artisan ☐ Producteur ☐ Commerçant

☐ Association loi 1901 ☐ Artiste indépendant ☐ Auto-entrepreneur

Articles mis en vente :
Descriptif le plus précis possible (origine, lieu de fabrication,..)+ joindre des photos en couleur

……

……

……

☐ **Je souhaite participer au marché de Noël de Jouars-Pontchartrain et réserver un stand en intérieur (salle du foyer rural) comprenant 1 table et 2 chaises au prix forfaitaire de 40€.**
Les prises électriques de la salle sont à votre disposition sous réserve de disponibilité. Les éclairages spécifiques et les rallonges sont à votre charge et doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Optionnel :
☐ **Grille** **Nombre** : ☐ 1 ou ☐ 2 (Sous réserve de disponibilité)

Merci de préciser quel matériel électrique sera utilisé, le nombre et la puissance :

……

……

Si vous possédez un stand traiteur et/ou vente à emporter vous serez placés en extérieur.

☐ **Je souhaite participer au marché de Noël de Jouars-Pontchartrain et réserver un stand en extérieur comprenant 1 table et 2 chaises au prix forfaitaire de 40€.**
Vous devez vous équiper de barnums, chalets ou autres par vos propres moyens. Les éclairages spécifiques et les rallonges sont à votre charge et doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur.

commune de Jouars-Pontchartrain

Matériel électrique utilisé, nombre et puissance :

……

……

Surface souhaitée (m2) : ……

Rappel : documents à joindre au formulaire de candidature dûment renseigné et complété :

- ✓ Le règlement intérieur approuvé et signé,
- ✓ La photocopie recto-verso de votre pièce d'identité,
- ✓ Une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité au moment du marché de Noël,

- ✓ **Pour les artisans et professionnels uniquement** : les documents de l'année en cours sont à joindre :
  - commerçant : n° RC ou RCS, K Bis du Registre du Commerce, carte de commerçant non sédentaire,
  - artisan : attestation d'inscription au registre des Métiers,
  - artiste libre : attestation d'inscription à la Maison des Artistes,
  - agriculteur : photocopie certifiée conforme de la carte d'affiliation à la MSA,
  - une attestation de police d'assurance responsabilité civile professionnelle (R.C. pour les dommages causés à autrui à l'occasion de foires et pour les dommages matériels directs subis par les biens (stands, produits…) consécutifs à incendie, tempête, dégâts des eaux, vol),
  - Pour les stands qui proposent à la vente de l'alcool : autorisation de débit de boisson

- ✓ **Des photos récentes, en couleur, des produits présentés à la sélection**,

Informations complémentaires :
Une commission se tiendra fin août 2024 afin de statuer sur les dossiers.
Nous vous tiendrons informé par mail de notre réponse. Si vous avez été sélectionné, vous recevrez un email avec nos coordonnées bancaires (RIB et ordre du chèque) afin que vous puissiez effectuer le règlement à votre convenance.

En cas de difficultés ou impossibilité d'utiliser les moyens numériques, vous pouvez envoyer les dossiers au service communication et événements de la mairie ou les déposer à l'accueil (1, rue Sainte-Anne 78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN).

Date et signature :